



Commission Exécutive fédérale du jeudi 17 octobre 2019

Approbation et publication des comptes 2018 de la Fédération CGT des Services publics

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

1^{ère} Résolution : Approbation des comptes annuels

La Commission Exécutive, décide d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 (bilan, compte de résultat et annexes), tels qu'ils leur ont été présentés. En conséquence, la Commission Exécutive donne quitus au Secrétaire à la Politique Financière pour sa gestion pour l'exercice écoulé.

2^{ème} Résolution : Approbation du rapport général du Commissaire aux comptes

La Commission Exécutive, après avoir entendu le rapport général du Commissaire aux Comptes, décide de l'approuver tel qu'il a été présenté.

3^{ème} Résolution : Affectation du résultat

La Commission Exécutive, après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos au 31/12/2018 est déficitaire pour un montant de 470 224€, décide de l'affecter et de répartir de la manière suivante :

- Fonds syndical : 470 224€

4^{ème} Résolution : Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité aux résolutions ci-dessus adoptées.

FEDERATION CGT DES SERVICES PUBLICS

Siège social : 263 rue de Paris - Case n° 547
93516 MONTREUIL CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 -



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CABINET OUZOULIAS

PARIS - AMIENS

FEDERATION CGT DES SERVICES PUBLICS

A l'attention des membres de la Commission Exécutive

Siège social : 263 rue de Paris
Case n° 547
93516 MONTREUIL CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 -

Mesdames, Messieurs les Membres de la Commission Exécutive,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Commission Exécutive, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération CGT des Services Publics relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

U6

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau Fédéral et dans les autres documents adressés aux membres de la Commission Exécutive sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau Fédéral.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Ub

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 04 Octobre 2019

COEXCO (SAS)

Représentée par Vincent OUZOULIAS

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	19 355	19 128	227	1 093
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	529 352	356 631	172 721	210 200	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	885		885	885	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	549 608	375 759	173 848	212 193
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	19 253		19 253	3 146
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	464 991		464 991	551 271
	Autres créances	33 402		33 402	35 412
Valeurs mobilières de placement	613 687	8 101	605 586	867 296	
Disponibilités	481 671		481 671	535 025	
Charges constatées d'avance	14 066		14 066	11 822	
	TOTAL (II)	1 627 070	8 101	1 618 970	2 003 972
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF	2 176 678	383 860	1 792 818	2 216 165
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds Syndicaux	Fonds propres		
	Fonds syndicaux sans droit de reprise	1 895 971	1 675 046
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(470 224)	220 925
	Total des fonds propres	1 425 747	1 895 971
	Autres fonds syndicaux		
	Fonds syndicaux avec droit de reprise		
	- Apports		
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds syndicaux			
Total des fonds syndicaux	1 425 747	1 895 971	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	27 605	4 904	
Total des provisions	27 605	4 904	
Fonds dédiés			
Sur contributions publiques de financement			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 596	190 125	
Dettes fiscales et sociales	80 329	121 870	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	540	3 294	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	339 466	315 289	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	1 792 818	2 216 165	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(470 224,09)	220 925,16	
(1) Dont à moins d'un an	339 466	315 289	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	40 138	24 603
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	190 964	217 777
	Dons	4 931	9 054
	Cotisations	2 038 186	2 164 786
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	141 177	136 074
Autres produits	160 612	175 239	
Total des produits d'exploitation	2 576 007	2 727 533	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	1 267	979
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	2 573 437	1 944 500
	Impôts, taxes et versements assimilés	44 720	53 397
	Rémunération du personnel	238 026	321 427
	Charges sociales	109 808	150 702
	Subventions accordées par le syndicat		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	49 072	40 686
	Dotations aux provisions	22 701	4 904
	Autres charges		
Total des charges d'exploitation	3 039 032	2 516 595	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(463 024)	210 937
Précédents financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	3 079	3 598
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 101	
Charges financières	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	(5 022)	3 598
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(468 046)	214 535
	Produits exceptionnels	5 250	16 092
	Charges exceptionnelles	6 965	9 243
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 715)	6 849
	Impôts sur les sociétés	463	459
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS		2 584 336	2 747 223
TOTAL DES CHARGES		3 054 561	2 526 298
EXCEDENT ou DEFICIT		(470 224)	220 925
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

Etats financiers au 31/12/2018

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence, de régularité et de sincérité au niveau des conventions générales; et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels précisées par la référence

- au règlement ANC n°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et ses règlements modificatifs
- CRC n°99-01 relatif au plan comptable des associations,
- CRC n°2009-10 afférents aux règles comptables des organisations syndicales.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 792 818 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 2 584 336 euros et un total charges de 3 054 561 euros, dégageant ainsi un résultat de -470 224 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

1) Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2) Immobilisations financières

Les parts sociales que détient la Fédération dans la SCER sont valorisées à leur valeur nominale.

3) Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

4) VMP

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées d'après la méthode FIFO.

5) Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

6) Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

7) Divers

- Les transferts de charges correspondent essentiellement à des frais pris en charges au titre de la formation habitat.

8) Provision Indemnité Départ Retraite

Le montant provisionné s'élève à 20 701 €

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

9) Contributions en nature :

Le nombre de personnes mises à disposition est d'environ 32 équivalents temps plein.

10) Cotisations

Le fait générateur de la comptabilisation des cotisations est l'encaissement effectif des dites cotisations via le logiciel de répartition Cogétise du 01/01 au 31/12

11) Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

12) Faits significatifs

- Les produits consacrés à la campagne pour les élections professionnelles se sont élevés à 86 k€ et les charges pour 577 k€.

13) Compléments informations

- Des bureaux et un salarié à mi-temps de la Fédération des Services Publics sont mis à disposition auprès de l'Ufict cgt des services publics.

Tableau des ressources

Etat exprimé en euros

RESSOURCES DE L'ANNEE 2018

Cotisations	2 038 186 €
Prestations de services	40 137 €
Subventions	191 264 €
Dons	4 931 €
Autres produits	160 312 €
Produits financiers perçus	3 079 €
TOTAL RESSOURCES	2 437 909 €

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	18 902		454			19 355
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 902		454			19 355
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	434 922		6 103			441 025
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	84 156		4 171			88 327
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	519 078		10 274			529 352
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	885					885
Autres titres immobilisés	15					15
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	900					900
TOTAL	538 880		10 728			549 608

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	17 809	1 319		19 128
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 809	1 319		19 128
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	237 443	39 954		277 396
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	71 436	7 799		79 235
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	308 878	47 753		356 631
TOTAL	326 687	49 072		375 759

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires		22 701		22 701
	Pour impôts	4 904			4 904
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		4 904	22 701		27 605
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres		8 101		8 101
PROVISIONS POUR DEPRECIATION			8 101		8 101
TOTAL GENERAL		4 904	30 802		35 706
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		22 701 8 101		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	464 991	464 991	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 365	1 365	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 199	10 199	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	835	835	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	21 003	21 003		
Charges constatées d'avances	14 066	14 066		
TOTAL DES CREANCES		512 460	512 460	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	258 596	258 596		
	Personnel et comptes rattachés	34 963	34 963		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 167	39 167		
	Impôts sur les bénéfices	1 224	1 224		
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 788	4 788		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	188	188		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	540	540		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		339 466	339 466		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds syndicaux

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds syndicaux sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	1 675 046	220 925		1 895 971
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	220 925	(470 224)	220 925	(470 224)
Fonds syndicaux avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL	1 895 971	(249 299)	220 925	1 425 747

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Charges à payer		81 106
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		29 998
<i>FOURNISSEURS FCT NON PARVENUES</i>	29 998	
Dettes fiscales et sociales		51 109
<i>DETTE PROV POUR CONGES PAYES</i>	34 095	
<i>DETTE PROV CHGES SOCIALES CP</i>	14 698	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	871	
<i>PART EMPLOYEUR FORM CONTINUE</i>	1 257	
<i>CHARGES FISCALES SUR CONGES PA</i>	188	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir		411 981
Autres créances clients <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	401 782	401 782
Autres créances <i>ORG SOCIAUX PRODUITS A RECEVOI</i>	10 199	10 199

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		14 066	14 066
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			14 066

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

	31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
Professions intermédiaires			
Employés		5	
Ouvriers			
TOTAL		6	

--

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	31/12/2017	%	%	31/12/2018	31/12/2017	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	8 280	7 860	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	8 280	7 860	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	8 280	7 860	100,00	100,00				